





Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE⁽¹⁾. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

SERVICES

Service disponible dans les boutiques Bouygues Telecom, débiteurs de tabac, grandes surfaces, boutiques de presse, boutiques spécialisées, stations-services la commercialisant. Offre non disponible sur le réseau bancaire. Service accessible en France métropolitaine avec équipement compatible et communications (hors numéros courts, spéciaux, SMS+/MMS+) à usage privé entre deux individus. Une consommation du Service en dehors de la France métropolitaine peut être facturée au tarif en vigueur lorsqu'elle excède un usage raisonnable. Pour plus d'informations sur notre politique d'usages raisonnables, consultez nos Conditions Générales de Service (clause 2.3).

Cette carte prépayée contient tous les services mobiles décrits dans « Les Tarifs », rubrique « Services et Options Mobiles ». Vous retrouvez les options éventuellement compatibles dans cette même rubrique.

Carte XL		5€	10€	20€	40€
En France métropolitaine	 Appels	Illimités			
	 SMS				
	 MMS				
	 Internet	500 Mo	1Go	2Go	5Go
Depuis la France métropolitaine vers l'étranger	Crédit de communication offert vers l'étranger*	3€	5€	10€	25€
	Appels vers les fixes et mobiles vers l'étranger	Prix par pays à partir de 0,06€ Se référer à «Les Tarifs» p. 30 à 35			
	SMS vers l'étranger	Prix par pays à partir de 0,1€/SMS Se référer à «Les Tarifs» p. 30 à 35			
	MMS vers l'étranger	Décompté de votre enveloppe internet + 0,30€/MMS Se référer à «Les Tarifs» p. 29			
Validité de la recharge		3 jours	10 jours	1 mois	2 mois

À chaque rechargement : 10 min pour appeler le Service Clients.

*Minutes exactes par pays sur : Bouyguetelecom.fr/carte-prepayee

DÉBITS ET VOIES DE RECOURS

	2G	3G+	4G	4G+
Débits maximum théoriques descendants	Jusqu'à 236 Kbit/s	Jusqu'à 7,2 Mbit/s, 14,4 Mbit/s, 21 Mbit/s ou 42 Mbit/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 300 Mbit/s ou 49 Mbit/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 900 Mbit/s ou 300 Mbit/s selon les zones couvertes et l'agrégation des bandes de fréquences.
Débits maximum théoriques montants	Jusqu'à 118 Kbit/s	Jusqu'à 0,4 Mbit/s ou 5,7 Mbit/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 75 Mbit/s ou 18 Mbit/s selon les zones couvertes.	Jusqu'à 150 Mbit/s ou 38 Mbit/s selon les zones couvertes et l'agrégation des bandes de fréquences.

En cas d'écarts de performance permanents ou récurrents prouvés, vous pouvez effectuer tout d'abord une demande auprès du Service Clients en vue d'un éventuel dédommagement, puis au Service Consommateur Bouygues Telecom, et enfin au Médiateur des communications électroniques conformément aux Conditions Générales de Service.

(1) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p. 36).

(2) Liste des destinations prévues au 24/04/2023 à la date de publication et susceptibles d'évoluer. Liste mise à jour sur bouyguetelecom.fr.

PRIX

Prix des recharges pour la Carte XL	5€	10€	20€	40€
-------------------------------------	----	-----	-----	-----

- Carte Sim : 10€

Tarifs applicables dans les boutiques Bouygues Telecom.

DURÉE, RENOUELEMENT ET RÉSILIATION

La carte XL est une offre sans engagement. La durée de validité de votre ligne est de 12 mois à compter de votre dernier rechargement. Au bout de 12 mois, la résiliation est automatique et vous perdrez votre numéro de téléphone à la fin de validité de la ligne. En cas de non désanonymisation de votre ligne sous 30 jours suivant la première connexion, la ligne est résiliée.

CARACTÉRISTIQUES À L'ATTENTION DES UTILISATEURS FINAUX HANDICAPÉS

Bouygues Telecom rend accessible les appels vers le Service Clients et les appels téléphoniques de la vie courante pour ses clients sourds et malentendants.

Bouygues Telecom rend accessible son site internet pour ses clients malvoyants, daltoniens, dyslexiques ou atteints de la maladie de Parkinson.

Bouygues Telecom adapte ses supports d'informations pour ses clients malvoyants.

Informations et accessibilité aux services sur <https://www.bouyguetelecom.fr/accessibilite-services>

AUTRES INFORMATIONS UTILES

Service Clients accessible depuis l'Espace Client sur [Bouygues Telecom - Espace Client](#) ou depuis le 634 de 8h à 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés) :

- depuis un mobile pour les clients détenant une carte prépayée : attente gratuite puis mise en relation avec un conseiller décomptée à 0,25€/min,
- depuis un poste fixe ou depuis une ligne mobile d'un autre opérateur : prix d'un appel local selon le tarif de l'opérateur, y compris le temps d'attente. Certains actes peuvent être payants,
- depuis un mobile pour les clients détenant un forfait Bouygues Telecom : attente gratuite puis mise en relation avec un conseiller décomptée du forfait ou du crédit de communication.

Voir détail dans « les Tarifs ».

1. CONDITIONS DE RECHARGEMENT

		5€	10€	20€	40€
En appelant le 630	Depuis votre mobile : Carte Prépayée muni de votre carte bancaire* ou Ticket Recharge	X	X	X	X
Avec Carte à embrocher	En vente dans les débiteurs de tabac, grandes surfaces, boutiques de presse, boutiques spécialisées, stations-services		X	X	X
Par Ticket Recharge	En vente dans les boutiques Bouygues Telecom		X	X	X
	En vente dans les débiteurs de tabac, grandes surfaces, boutiques de presse, boutiques spécialisées, stations-services		X	X	X
Sur internet	Par carte bancaire*, en vous connectant à votre espace client sur Bouygues Telecom - Espace Client	X	X	X	X

* Le rechargement par carte bancaire est autorisé dans la limite de 70€ par ligne, par période de 30 jours. Le paiement par carte bancaire est soumis à la réglementation du GIE Cartes Bancaires et peut, à ce titre, évoluer à tout moment. Rechargement par carte bancaire non disponible aux clients ayant acheté un coffret libre-service et ne s'étant pas identifiés.

2. CAS PARTICULIER DE RECHARGEMENT

- Rechargement sur la carte Sim :
 - lors d'une première recharge, le contenu de la recharge est disponible jusqu'à la fin de sa durée de validité ;
 - en cas d'ajout d'une deuxième recharge pendant la période de validité de la première recharge, les deux recharges coexistent jusqu'à la fin de leurs validités respectives.
- En l'absence de rechargement avant la fin de validité de la recharge : perte du crédit de communication restant.